



## Conseil économique et social

Distr. générale  
15 avril 2010  
Français  
Original: anglais

### **Commission pour la prévention du crime et la justice pénale**

#### **Dix-neuvième session**

Vienne, 17-21 mai 2010

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire\*

**Intégration et coordination de l'action de l'Office des Nations Unies  
contre la drogue et le crime et des États Membres dans le domaine  
de la prévention du crime et de la justice pénale: autres activités à l'appui  
des travaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime,  
en particulier celles du réseau du Programme des Nations Unies  
pour la prévention du crime et la justice pénale, des organisations  
non gouvernementales et autres instances**

### **Principales activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice**

#### **Rapport du Conseil de direction**

##### *Résumé*

Le présent rapport donne des informations sur les principales activités menées par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, conformément aux résolutions 1989/56 et 1992/1 du Conseil économique et social, en vertu desquelles le Conseil de direction est tenu de rendre compte périodiquement des activités de l'Institut au Conseil, par l'intermédiaire de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

\* E/CN.15/2010/1.



## **I. Introduction**

1. L'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) a été créé en 1968 pour aider les organisations intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales à formuler et à mettre en œuvre des politiques meilleures dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale. Dans un monde en pleine mutation, ses principaux objectifs sont de promouvoir la sécurité, la justice et la paix.

2. L'Institut est connu pour son approche dynamique et novatrice de la recherche appliquée. Ses principaux instruments de travail sont les solutions créatives, la gestion des connaissances et les possibilités qu'offrent les partenariats. L'Institut œuvre dans certains domaines spécifiques de la criminalité, de la justice et de la sécurité; ses activités contribuent à l'intégration de l'action menée aux niveaux national et international pour constituer une base fiable de connaissances, identifier les bonnes pratiques et les adapter aux différentes situations dans les pays. Le présent rapport expose brièvement les activités menées par l'Institut en 2009.

## **II. Programme de recherche appliquée**

3. En 2009, le programme de recherche appliquée de l'Institut a poursuivi ses activités dans les domaines suivants: gouvernance de la sécurité et lutte antiterroriste; nouvelles formes de criminalité; et formation et perfectionnement.

4. Tout au long de l'année, l'unité servant de Laboratoire de gouvernance de la sécurité/lutte antiterroriste a encore intensifié ses activités dans plusieurs domaines de la gouvernance de la sécurité, en élaborant des initiatives visant à faire face à l'émergence des nouvelles menaces en matière de sécurité, par la participation directe des services de sécurité et de détection et de répression, mais aussi d'un vaste échantillon représentatif de la société civile, des gouvernements locaux et régionaux, du secteur privé et des agents du développement économique. Pour affermir ces initiatives, le Laboratoire a, en 2009, lancé sa nouvelle stratégie dénommée "Host an idea". L'objectif principal est de tirer le meilleur parti des possibilités offertes par les programmes de l'Institut en recherchant des sites capables de promouvoir un flux d'idées nouvelles et des réseaux novateurs, et d'investir et de soutenir les initiatives prévues

5. En 2009, le Laboratoire a continué de concentrer son action dans des domaines inhabituels, tels que la sécurité lors de manifestations importantes et les partenariats entre secteurs public et privé, ainsi que sur des thèmes sensibles, tels que la prévention du trafic illicite de matières chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et la lutte contre l'attrait du terrorisme.

6. En sa qualité de membre de l'Équipe spéciale de la lutte contre le terrorisme du système des Nations Unies, l'Institut a activement contribué à la mise en œuvre des objectifs de la communauté internationale et à garantir une action cohérente et coordonnée dans l'ensemble du système des Nations Unies pour prévenir le terrorisme.

7. L'Unité des nouvelles formes de criminalité entend contribuer à la constitution d'une base mondiale de connaissances sur la criminalité organisée et les menaces

qu'elle présente. L'accent est mis sur les groupes illicites, leurs activités transnationales, les interactions entre les différents groupes et leur impact sur l'économie licite. L'Unité a redoublé d'efforts pour améliorer l'efficacité des systèmes de justice pénale et la coopération internationale et renforcer les systèmes de justice pour mineurs, en particulier dans les pays en développement. Les activités menées en 2009 visaient à:

- a) Renforcer les institutions de justice pénale et améliorer les capacités professionnelles des praticiens de la justice pénale pour lutter contre les différents types de criminalité transnationale organisée;
- b) Renforcer la coopération internationale et les partenariats dans différents domaines de la criminalité organisée;
- c) Mettre au point des outils novateurs pour mieux lutter contre la traite des êtres humains, la contrefaçon, la criminalité environnementale et la cybercriminalité;
- d) Réduire la vulnérabilité des victimes potentielles de la criminalité organisée;
- e) Aider les victimes, promouvoir leur réinsertion sociale et autonomiser les victimes de la traite;
- f) Fournir une assistance juridique sur les questions relatives à la justice pour mineurs grâce à l'appui des États Membres en évaluant dans quelle mesure la législation nationale est conforme aux règles et normes internationales;
- g) Mettre en place des structures gouvernementales et non-gouvernementales de protection des victimes et des groupes vulnérables.

8. L'Unité de la formation et du perfectionnement vise à renforcer les activités de l'Institut dans les domaines de la formation de troisième cycle et de la formation spécialisée pour le personnel judiciaire. Elle aide en outre les établissements universitaires partout dans le monde grâce à ses méthodes de formation perfectionnées. Pour réaliser ces objectifs, favoriser l'autonomie au niveau national et renforcer les capacités institutionnelles, l'Unité:

- a) Offre une série de cours de troisième cycle et de cours de courte durée sur des thèmes relevant du mandat de l'Institut en matière de prévention de la criminalité et de justice pénale. En 2009, l'Institut a organisé son quatrième programme annuel de maîtrise en droit dans le domaine de la criminalité internationale et de la justice internationale, conjointement avec la faculté de droit de l'Université de Turin;
- b) Conçoit et dispense différents cours de formation spécialisés pour les cadres et le personnel judiciaire à la demande des États Membres, afin de renforcer les capacités des cadres et du personnel des Nations Unies, sur la base d'évaluations des besoins aux niveaux mondial et local;
- c) Participe à un large éventail d'activités de formation et de sensibilisation dans les pays en développement pour faire mieux connaître le droit et promouvoir une meilleure compréhension des droits fondamentaux et des questions plus larges de développement;

d) Reste déterminé à mettre en place un réseau international d'échange d'informations sur les activités de formation et de perfectionnement au sein du système des Nations Unies;

e) Organise des projets de sensibilisation au sein des communautés locales pour faire mieux connaître à la population et aux jeunes en particulier, les activités de lutte contre la criminalité et les injustices.

### **III. Relations extérieures**

#### **Centre de documentation**

9. Tout au long de 2009, la bibliothèque a continué de compléter sa collection, grâce à des acquisitions commerciales, des accords d'échanges, des acquisitions à titre gratuit, des dons spéciaux et des publications internes. Les services en ligne et l'accès aux sources électroniques ont été améliorés et une aide a été fournie au personnel interne et aux utilisateurs sur place et à distance. Compte tenu du large éventail de catalogues, de répertoires et de bases de données spécialisés offert par la bibliothèque, la fréquentation du site Web du Centre de documentation a été élevée, comme de coutume. La collaboration étroite avec les bibliothèques du système des Nations Unies a encore été renforcée.

10. Grâce à sa participation au Consortium pour les acquisitions d'informations électroniques du système des Nations Unies, le Centre a permis l'accès à une plus grande variété de ressources électroniques et grâce à sa participation à l'espace de travail interinstitutions sur le partage des connaissances et la gestion de l'information, l'accès aux données et documents communs a été amélioré. De nouvelles initiatives de partage d'informations ont été mises au point, comme le calendrier des manifestations internationales dans le domaine de la justice pénale, géré par le Centre de documentation de l'Institut, en collaboration avec le Conseil consultatif scientifique et professionnel international du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

11. Le Centre de documentation a en outre apporté son soutien à des initiatives conjointes pour les étudiants, en collaboration avec les organismes des Nations Unies présents sur le campus de Turin. Des initiatives culturelles destinées au grand public, notamment des rencontres avec des auteurs et des maisons d'édition, ont par ailleurs été organisées, favorisant ainsi les synergies entre les services de détection et de répression, les autorités judiciaires et les milieux intellectuels et universitaires.

12. Le Centre de documentation a par ailleurs continué à produire des publications internes, notamment des monographies des Nations Unies.

#### **Communications**

13. Les activités de communication de l'Institut, notamment dans les médias, ont été menées par le siège de Turin, en coopération avec le Bureau de liaison de Rome. Toute une série d'outils de communication et de documents officiels ont été produits pour améliorer les connaissances des thèmes intéressant l'Institut. Le Groupe de la communication a élaboré et diffusé les livres et les brochures de l'Institut et rédigé des articles et des discours sur les activités et les travaux de recherche et d'analyse en cours.

14. Des manifestations publiques ont été organisées: projection d'un film sur la traite des êtres humains, conception et organisation d'un cours d'été sur les migrations et élaboration, planification et organisation d'une conférence internationale sur le crime capital et les conflits. Un nouveau projet de promotion des objectifs du Millénaire pour le développement a été lancé et les activités ont été mises en œuvre dans le cadre de Terra Madre.

15. Un nouveau site Web sur la contrefaçon a été créé, offrant des informations à l'intention des experts et du grand public. Le site Web en italien (<http://onuitalia.it>) a été restructuré et amélioré.

#### **Bureau de liaison de Rome**

16. En 2009, le Bureau de liaison de l'Institut à Rome a continué d'assurer la liaison avec le pays hôte, le corps diplomatique, les milieux universitaires et d'affaires et la société civile. Des dispositions sont actuellement prises avec le corps diplomatique à Rome afin de présenter les projets de l'Institut et trouver d'éventuels bailleurs de fonds parmi les États Membres de l'ONU.

17. Le Bureau de liaison a assuré le suivi des projets en cours financés par le Ministère italien des affaires étrangères et négocié avec succès de nouveaux projets, qui sont actuellement en cours. Outre la sensibilisation et la création d'une bonne image de marque, les activités ont été menées en étroite coopération avec le siège de Turin.

18. Le Bureau de liaison entretient le contact avec les institutions et les organisations de la société civile du pays hôte, ainsi qu'avec les médias, pour le compte de l'Institut et à l'appui du Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale. Il assure le lancement des rapports de l'ONU et organise des manifestations, notamment pour célébrer la Journée des Nations Unies, la Journée des droits de l'homme et la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues. Une grande importance est accordée à la sensibilisation aux objectifs du Millénaire pour le développement. Le Bureau de liaison a apporté une aide au Secrétaire général à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, tenu à Rome du 16 au 18 novembre 2009, et à d'autres hauts fonctionnaires de l'ONU lors de leurs visites officielles en Italie.

## **IV. Services de gestion**

#### **Technologies de l'information**

19. Au cours de l'année écoulée, l'infrastructure du Groupe des technologies de l'information de l'Institut s'est considérablement étoffée. Les capacités et les services ont en outre été renforcés, en particulier s'agissant de l'Intranet et de l'Internet.

#### **Administration**

20. Le Département de l'administration de l'Institut a continué à soutenir les travaux de l'Institut dans le cadre de ses activités courantes. Les principales activités, qui portent sur la gestion des ressources humaines et sur les finances, ont nécessité des consultations approfondies avec les services pertinents de l'Office des

Nations Unies à Vienne pour parvenir à la stricte observation des procédures administratives de l'Organisation des Nations Unies.

**Personnel**

21. En 2009, l'Institut était doté de 26 postes approuvés, financés par des fonds à des fins générales et des fonds à des fins spéciales: 19 postes d'administrateur (certains à durée limitée) et 7 postes d'agent des services généraux. En outre, 53 associés et associés principaux, consultants et entrepreneurs ont été engagés pour réaliser des tâches liées à la mise en œuvre des activités du programme, dont 6 pour la mise en œuvre de projets sur le terrain.

---